

Zeitschrift:	Bulletin de l'Association Pro Aventico
Herausgeber:	Association Pro Aventico (Avenches)
Band:	33 (1991)
Artikel:	La nécropole gallo-romaine du Marais à Faoug (VD) : fouilles 1989-1991
Autor:	Castella, Daniel / Amrein, Heidi / Duvauchelle, Anika
Kapitel:	4: Le matériel
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-245035

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

4. Le matériel

4.1. Généralités

Le matériel des sépultures se compose essentiellement d'offrandes primaires, brûlées sur le bûcher, en général brisées, déformées ou fondues. S'il est souvent aisé d'observer les traces de l'action du feu sur la céramique et le verre, il est toutefois plus délicat de distinguer parmi les objets métalliques (bronze, fer, monnaies), moins altérés par le feu mais fortement corrodés, les offrandes primaires des secondaires. Les seuls dépôts secondaires évidents sont le gobelet de céramique et la coupelle de fer remplie de clous de la tombe 11, placés au fond de la fosse.

La question de la richesse relative et absolue des inventaires funéraires a déjà souvent été débattue¹⁵: il est certes aisément de comptabiliser les objets déposés dans une tombe et de mettre en exergue la présence de certaines offrandes "luxueuses" (verrerie, bijoux). Selon ces critères, les tombes 1, 2 et 7 peuvent être qualifiées de riches. D'autre part, les récipients de verre et les objets de bronze (en particulier les fibules) sont globalement plus abondants que dans la nécropole du *Port* d'Avenches. Mais un nombre élevé d'offrandes et le caractère précieux de certaines d'entre elles suffisent-ils à évaluer le statut socio-économique d'un individu, d'une famille ou d'une population ? On ne saurait l'affirmer...

4.2. La céramique

4.2.1. Généralités (fig. 7)

Conformément à la règle, la vaisselle de céramique, destinée à recevoir les aliments et les boissons accompagnant le défunt, est la catégorie d'offrandes la mieux représentée dans les inventaires (un peu moins de 200 récipients). A l'exception des quatre urnes cinéraires et du gobelet en céramique commune grise de la tombe 11 (cat. 217), tous les récipients, brisés, sont à considérer comme des offrandes primaires. Si la plupart des tessons portent les traces de l'action du feu, il est intéressant de noter que, dans quelques cas (tombes 2, 5, 7, 11 et 12), les récipients ne sont que très superficiellement brûlés et, plus rarement, ne sont même pas du tout altérés. Plusieurs explications sont possibles : ces récipients ont pu être déposés légèrement à l'écart sur le bûcher ou sur l'aire de crémation, un peu à l'abri des flammes; on peut également imaginer que les vases ont été soit jetés au bûcher en fin de crémation, soit brisés intentionnellement un peu plus tard, au moment du dépôt des cendres et des offrandes dans la fosse. Il est également intéressant de noter que la céramique est globalement moins fortement brûlée que celle de la nécropole contemporaine d'*en Chaplix*, ce qui pourrait être l'indice de températures de crémation en moyenne moins élevées. Cette hypothèse est d'ailleurs confirmée par l'examen des ossements calcinés.

¹⁵ Cf. *Aventicum IV*, préface et p. 41.

Fig. 7. Tableau synoptique des offrandes céramiques dans les inventaires de la nécropole du Marais (nombre de récipients).

Le nombre total des récipients attribués à chaque inventaire¹⁶ est très variable, de 0 (tombe 9) à 32 (tombe 1), ce qui représente une moyenne d'environ 13 vases offerts par sépulture (la tombe 6, perturbée, n'est pas prise en compte)¹⁷:

Tombe 1	32	
Tombe 2	19	
Tombe 3	14-15	
Tombe 4	10	
Tombe 5	25-26	
Tombe 6	-	
Tombe 7	23	
Tombe 8	10	
Tombe 9	0	
Tombe 10	5-7	+ urne
Tombe 11	13	
Tombe 12	23	+ urne
Tombe 13	-	+ urne
Tombe 14	10-11	
Tombe 15	2	+ urne
Tombe 16	2-4	

4.2.2. Statistique générale

Les données mentionnées ci-dessous correspondent aux nombres de récipients attribués aux sépultures (attribution sûre ou probable). Les pourcentages fournis correspondent aux données chiffrées maximales qu'ils accompagnent.

Abréviations :

Drag.	Dragendorff
GC	Gaule centrale
GM	Gaule méridionale
GO	Gaule orientale
rev.	revêtement
TS	terre sigillée
TSI	terre sigillée de production locale ou régionale (imitations)
TSL	terre sigillée lisse
TSO	terre sigillée ornée

Drag.30 TSO GM	1	tombe 12
Drag.37 TSO GM	1	tombe 12
Total TSO	2	1 %
Drag.18 TSL GM	1	tombe 12
Plat du service D TSL GM	1	tombe 12
Drag.27 TSL GM	2	tombe 12
Drag.36 TSL GM	4	tombe 12
Drag.35 TSL GM	1	tombe 12
Drag.35 TSL GM ou GC	1	tombe 7

¹⁶ L'attribution d'une offrande primaire (céramique) à un inventaire se fonde sur le nombre de fragments qui lui appartiennent. Ainsi, les tessons isolés et les pièces représentées par deux fragments sont le plus souvent considérés comme des "intrus". Les choix effectués sont donc arbitraires et sujets à caution, mais cette méthode demeure la seule envisageable pour la céramique et, dans une moindre mesure, pour le verre.

¹⁷ La moyenne obtenue dans la nécropole du Port d'Avenches - fortement perturbée il est vrai - est de 8 à 10 récipients par sépulture: *Aventicum IV*, p. 28.

Drag.36 TSL GC	3	tombes 1, 2
Drag.35 TSL GC	3	tombes 1, 2, 11
Bol cylindrique TSL GC ¹⁸	1	tombe 2
Drag.33 TSL GC	1	tombe 2
Ludowici Tb TSL GO	1	tombe 16
Drag.33 TSL GO	2	tombes 5, 14
Drag.40 TSL GO	1	tombe 16
Total TSL	22	11 %
Total TS	24	12 %
Drag.18 (Drack 4) TSI	2	tombe 3
Drag.36 (Drack 15) TSI	24	tombes 1, 4, 5, 7, 8, 11, 14
Drag.35 (Drack 14) TSI	37-39	tombes 1, 3, 4, 5, 7, 8, 10, 11, 14
Variante Drack 20 TSI	1	tombe 7
Drack 21 TSI	3	tombes 1, 2, 7
Ecuelles TSI	2	tombe 1
Total TSI	69-71	35 %
Pots/gobelets à rev. mat	5-7	tombes 4, 7, 10, 12
Gobelets à rev. argileux	13	tombes 1, 2, 5, 11, 14, 15
Ecuelles à rev. argileux	2	tombes 4, 10
Total rev. argileux y compris cruches et mortier	20-22	11 %
	27-31	15 %
Bols à collerette à rev. micacé	2	tombes 1, 12
Bol à marli à rev. micacé	1	tombe 1
Ecuelles à rev. micacé	2	tombes 1, 12
Total rev. micacé y compris cruches	5	2 %
	7-8	4 %
TOTAL CÉRAMIQUE FINE		
(y compris cruches et mortier à rev. argileux et micacé)	127-134	66 %
Cruches commune claire	22-24	tombes 1, 2, 3, 4, 5, 7 (?), 8, 10, 11, 12, 14, 15
Cruches à rev. argileux	6-8	tombes 2 (?), 4, 5, 7 (?), 11
Cruches à rev. micacé	2-3	tombes 2 (?), 5
Total cruches	30-35	17 %
Amphore	0-1	tombe 6 (?)
Total amphore	0-1	-
Mortier commune claire	1	tombe 2
Mortier à rev. argileux	1	tombe 5
Total mortiers	2	1 %

¹⁸ Cette pièce - variante tardive du type Drag.30 -, à décor guilloché, correspond au n° 84 de la récente classification des productions de Lezoux (*La typologie de Lezoux*). Elle appartient aux productions antonines des ateliers de Gaule centrale. Voir aussi Oswald/Pryce, *introduction*, pl. 75/13-17.

Pots/tonnelets/ <i>dolia</i>		
commune claire	6	tombes 1, 2, 7, 10, 14
Pots à provisions		
commune claire	4	tombes 1, 5, 10, 13
Gobelets commune claire	8-10	tombes 1, 2, 3, 4, 7 (?) 8, 11, 12
Bols à marli commune claire	5	tombes 1, 5, 12
Ecuelles commune claire	7	tombes 1, 2, 3, 5, 7, 12
Indéterminés commune claire	1-2	tombe 16
Total commune claire	31-34	17 %
Pots/tonnelets/ <i>dolia</i>		
commune grise	5	tombes 3, 12, 14, 15
Gobelet commune grise	1	tombe 11
Tripode commune grise	1	tombe 3
Ecuelle commune grise	1	tombe 3
Total commune grise	8	4 %
TOTAL CERAMIQUE COMMUNE (sauf cruches et mortier à rev. argileux et micacé)	62-68	34 %
TOTAL GÉNÉRAL MAX.	199	100 %

4.2.3. Commentaires typologiques

Ces données peuvent être comparées aux chiffres disponibles pour la nécropole - presque contemporaine - du *Port* d'Avenches¹⁹: on y observe la même rareté de la sigillée ornée, de la céramique commune grise (nettement moins abondante que la commune claire) et des amphores, mais le rapport sigillée importée / sigillée locale est au *Port* très largement au bénéfice de la première catégorie (77 % / 23 % contre 25 % / 75 % à Faoug). Cet inversement des proportions suggère des modes de distribution différenciés entre les deux sites. Par ailleurs, la céramique fine est plus abondante à Faoug (66 % contre 56 % au *Port*).

Dans la catégorie de la sigillée lisse, les types Drag.35/36 dominent largement avec 55 % des récipients. Cette domination est encore plus écrasante dans les productions locales avec près de 89 % (!) des pièces comptabilisées²⁰. La sigillée n'est abondante que dans la tombe 12 (11 pièces), où l'on signale d'ailleurs les seuls récipients à décor moulé de la nécropole²¹. La majorité des sigillées importées (les 11 individus de la tombe 12) est issue des ateliers de Gaule méridionale, alors que les produits du Centre (II^e s.) sont également bien représentés (environ 8 individus). C'est à ce second groupe qu'est rattaché le seul potier identi-

¹⁹ *Aventicum IV*, tableau 2, p. 159.

²⁰ Ces types sont également majoritaires dans la nécropole du *Port* (env. 35 % de la sigillée lisse et 51 % des imitations de sigillée): *Aventicum IV*, tableau 4, p. 161 et tableau 6, p. 163. La fréquence des types Drag.35/36 en TSI est encore plus frappante dans la nécropole *d'en Chaplix*, et ce jusqu'à la fin de l'époque antonine.

²¹ La sigillée ornée est, à Avenches, rarissime dans les nécropoles du *Port* et *d'en Chaplix*. Voir *Aventicum IV*, p. 30, note 160.

fié par une estampille (*Burdo de Lezoux*; cat. 56; tombe 2). L'assiette *Ludowici Tb* (cat. 268) et la coupe *Drag.40* (cat. 269) de la tombe 16, ainsi que les coupes *Drag.33* des tombes 5 et 14 (cat. 131 et 152) sont attribuables aux ateliers de l'Est.

Parmi les pièces de sigillée de production régionale, signalons la présence de deux assiettes inspirées du type *Drag.18* (*Drack 4*)²², assez peu fréquentes à Avenches et caractéristiques de la seconde moitié du I^e s. (cat. 98-99; tombe 3 : *Flaviens*) et d'un bol caréné proche du type *Drack 20*, à paroi très évasée, en technique claire (cat. 158; tombe 7 : *Antonin*). Le bol *Drack 21*, encore régulièrement signalé à Avenches dans la première moitié du II^e s., est attesté par 3 individus dans les tombes 1 (cat. 3; *Trajan - Hadrien*), 2 et 7 (cat. 58 et 157; *Antonin*), caractérisés par des lèvres courtes, dans deux cas profilées d'une cannelure horizontale²³. Les très nombreux représentants des types *Drag.35/36* (*Drack 14-15*) peuvent se subdiviser en groupes de calibres distincts : des plats (diam.: 20-27 cm), des assiettes (diam.: 16-20 cm), des coupes (diam.: 10-13 cm) et des coupelles (diam.: 7-10 cm). Les deux curieuses écuelles apodes de la tombe 1 (cat. 17 et 18; *Trajan - Hadrien*), dont l'une présente un marli incurvé semblable à celui du type *Drag.36*, se signalent par une qualité de pâte et d'engobe tout à fait identique à celle des autres produits de la catégorie.

Dans la catégorie de la céramique à revêtement argileux, les formes hautes à revêtement mat, parfois sablées, caractéristiques de la fin du I^e et de la première moitié du II^e s., sont bien représentées avec 5 à 7 individus (tombes 4, 7, 10 et 12 : *Domitien - Antonin*)²⁴, alors que les productions avenchoises à revêtement brillant, nées à l'époque d'*Antonin*, sont attestées par une douzaine de gobelets déposés dans les tombes 2 (*Antonin*), 5 (*Antonin - Marc-Aurèle*), 11 (*Antonin*), 14 (fin *Antonin - Marc-Aurèle*) et 15 (fin *Antonin - fin du II^e s.*). La plupart de ces récipients se signalent par la présence de caractères "précoces" (bords en corniche, parois minces, longues dépressions) et des décors de guilloches ou de barbotine. Aucune des formes présentes n'est assurément postérieure à l'époque antonine.

La céramique à revêtement micacé, caractéristique de l'époque antonine, est attestée par 7 ou 8 récipients, parmi lesquels deux ou trois cruches et deux bols à collarète retombante, inspirés du type *Curle 11* de la sigillée lisse et datés de la première moitié du II^e s. (cat. 19 et 237; tombes 1 et 12 : *Trajan - Hadrien*)²⁵.

²² Ces deux exemplaires présentent un profil inhabituel, caractérisé par des parois très minces. Ce type n'est pas attesté dans les nécropoles du *Port* et *d'en Chaplix* (fin du I^e - II^e s.).

²³ Le type *Drack 21* est assez fréquent dans les sépultures de la nécropole du *Port* (*Aventicum IV*, nos 138-153), surtout entre la fin du I^e et le premier tiers du II^e s. Les inventaires de la nécropole *d'en Chaplix* (II^e s.) confirment une nette baisse de fréquence du type dès le règne d'*Antonin*.

²⁴ Cf. *Aventicum IV*, nos 174-179 et 214 (essentiellement de la fin du I^e au deuxième tiers du II^e s.). Ces produits, très abondants à Avenches, sont également signalées occasionnellement à *Orbe*, *Tschugg*, *Schleitheim* et *Oberwinterthur*.

²⁵ Cf. *Aventicum IV*, no 156 (rev. argileux); *Avenches-Saint-Martin*, pl. 3/3 (80-130 ap. J.-C.).

Les cruches les plus fréquentes sont les cruches à une anse à panse ovoïde et à lèvre en bandeau détaché du col (16 exemplaires, c'est-à-dire près de la moitié des individus; tombes 1-5, 10-12, 14-15 (fin du I^{er} - II^e s.). Ce type, apparu à la fin de l'époque julio-claudienne, est le plus fréquent à Avenches pendant tout le II^e s.²⁶ Egalement caractéristiques de cette période, les cruches à lèvre en bourrelet et à col profilé d'un renflement externe (*Halsring*) sont attestées par 5 individus (tombes 2, 5, 7, 11), en général pourvus d'un revêtement argileux externe²⁷. Parmi les types de cruches moins fréquentes, signalons la présence d'un représentant du groupe à lèvre en bourrelet (cat. 144; tombe 5 : Antonin - Marc-Aurèle)²⁸ et de deux exemplaires à bec verseur (cat. 150-151; tombe 5 : Antonin - Marc-Aurèle), dont l'un (cat. 151) présente un profil très curieux, caractérisé par une panse piriforme et un très long bec. La "channe" de la tombe 5 (cat. 147; Antonin - Marc-Aurèle), à revêtement micacé, appartient à un groupe attesté à Avenches du milieu du I^{er} au II^e s.²⁹ En outre, trois cruches, dont deux à deux anses (cat. 23, 214 et 241; tombes 1, 11 et 12 : Trajan - Antonin), à goulot resserré, trouvent des parallèles dès la seconde moitié du I^{er} s. de notre ère³⁰. Enfin, les cruches à deux anses à embouchure en entonnoir, très fréquentes dans les nécropoles du *Port*³¹ et d'*en Chaplix*, sont représentées par deux individus (cat. 201 : intrus dans la tombe 10; cat. 262 : tombe 14; fin Antonin - Marc-Aurèle).

Abondantes dans la riche nécropole d'*en Chaplix*, rares dans celle du *Port* d'Avenches, les amphores vinaires peuvent être considérées comme des offrandes d'un certain prix : leur absence presque totale à Faoug - un exemplaire éventuel, d'origine gauloise, dans la tombe 6 - pourrait être considérée comme un indice de la condition relativement modeste de cette petite population rurale.

Les mortiers sont peu fréquents (2 exemplaires dans les tombes 2 et 5), comme d'ailleurs dans les nécropoles du *Port*³² et d'*en Chaplix*. L'exemplaire de la tombe 5 (cat. 152; Antonin - Marc-Aurèle) présente un profil dit "rhétique", caractérisé par une collerette presque rectiligne et un large bandeau concave interne au-dessus du semis, qui apparaît

²⁶ Cf. Roth-Rubi, *Krüge*, nos 47 sqq. et 61 sqq.; *Aventicum IV*, nos 283 sqq.; *Avenches-Saint-Martin*, pl. 4/10-11 (après 90). Les exemplaires de la seconde moitié du I^{er} s. se signalent par une lèvre sensiblement plus détachée du col, parfois même légèrement pendante, et souvent concave à l'intérieur.

²⁷ Cf. Roth-Rubi, *Krüge*, nos 99 sqq.; *Aventicum I*, pl. 3/27; *Aventicum IV*, nos 303 sqq.; *Niederbieber*, type 110. Le type est également le plus fréquent après les cruches à lèvre en bandeau dans la nécropole d'*en Chaplix* (II^e s.). Les exemplaires à revêtement argileux sont les plus nombreux; les exemplaires "bronzés" sont assez régulièrement attestés, alors que les pièces sans engobe sont plutôt rares.

²⁸ Cf. Roth-Rubi, *Krüge*, nos 86 et 89 (cruches du type "rhétique"); II^e s. L'exemplaire de Faoug est pourvu d'un revêtement argileux.

²⁹ Cf. Roth-Rubi, *Krüge*, nos 149 sqq. Une cruche identique est signalée dans la tombe 58 de la nécropole d'*en Chaplix* (début du II^e s.).

³⁰ Roth-Rubi, *Krüge*, nos 137-141.

³¹ Roth-Rubi, *Krüge*, nos 122 sqq.; *Aventicum IV*, nos 310 sqq.

³² *Aventicum IV*, p. 30 et note 170.

déjà à l'époque de Trajan³³. L'exemplaire de la tombe 2 (cat. 66; Antonin) présente un profil classique, courant du milieu du I^{er} au début du III^e s.

Parmi les formes du registre de la céramique commune, on peut relever la présence dans la tombe 1 (cat. 27; Trajan - Hadrien) d'un pot à provisions à deux petites anses, fréquent de l'époque augustéenne au début du II^e s. Les pots à provisions ovoïdes à bord rainuré, caractéristiques du II^e s., sont attestés par trois exemplaires dans les tombes 5 (cat. 153; Antonin - Marc-Aurèle), 10 (cat. 203; Trajan - Antonin) et 13 (cat. 251; urne). Outre un certain nombre de gobelets ovoïdes, signalons la présence de deux petits pots à épaule marquée, ornés de cannelures verticales (cat. 108; tombe 3 : *Flaviens*) ou de fins rectangles en creux imprimés à la roulette (cat. 176; tombe 7: Antonin), dont la longue période de production s'étend de l'époque julio-claudienne au milieu du II^e s.

Les *dolia* à bord déversé horizontalement sont attestés par deux représentants dans les tombes 2 (cat. 67; Antonin) et 3 (cat. 109; *Flaviens*). Le premier cité est orné de lignes ondulées tracées au bâtonnet. Les épaules de ces récipients sont profilées de ressauts et/ou de cannelures, tout comme celles des tonnelets, proches du type précédent, mais de taille légèrement plus modeste et caractérisés par des lèvres en bourrelets (cat. 28, 177 et 247; tombes 1, 7 et 12 : Trajan - Antonin).

Les formes basses les plus fréquentes, comme dans les nécropoles avenchoises du *Port* et d'*en Chaplix*, sont les écuelles et les bols hémisphériques à marli horizontal ou légèrement retombant.

Enfin, la céramique commune à pâte grossière est représentée par deux pots à cuire (cat. 71; tombe 2 : Antonin; cat. 267; tombe 15 : fin Antonin - fin du II^e s.), par un pot à épaule marqué et col cintré (cat. 263; tombe 14 : fin Antonin - Marc-Aurèle), ainsi que par une écuelle à paroi oblique et une marmite tripode non tournée de la tombe 3 (cat. 111 et 112; *Flaviens*).

4.2.4. Répartition morphologique des récipients

L'examen du tableau de répartition morphologique des récipients signalés dans chaque tombe (fig. 7) permet de noter la présence régulière des cruches, de un à neuf exemplaires, et d'un nombre variable - mais assez bien proportionné - de gobelets à boire. Les coupes et coupelles (TS et TSI) sont également bien représentées, avec un/deux à neuf individus par sépulture. L'association de plats ou d'assiettes, de coupes et de coupelles en nombre proche ou identique, formant de véritables services, est signalée dans la plupart des tombes³⁴. Les écuelles (un ou deux représentants par sépulture) sont par ailleurs plus fréquentes que les bols, néanmoins présents dans la tombe 12 au nombre de six. Enfin, un pot à provisions ou un *dolium* a été identifié dans sept inventaires.

³³ Ce type de mortier, notamment produit à *Lousonna-Vidy* (secteur 23) et à *Seeb*, est fréquent sur tous les sites du Plateau Suisse jusqu'au III^e s.

³⁴ Par exemple dans les tombes 1, 2, 5, 7 et 11. Cf. *Aventicum IV*, p. 30 et note 172.

Relevons pour conclure l'absence des lampes, déjà très rares dans les inventaires des nécropoles contemporaines d'Avenches³⁵.

4.3. Le verre

4.3.1. Introduction

Nombre de fragments et état de conservation du matériel

Environ 1010 fragments de verre ont été mis au jour dans la nécropole du *Marais* à Faoug. Seuls 110 nous ont fourni des informations relatives à leur forme et à leur type³⁶. Ces 110 fragments ont révélé 41 objets identifiés grâce à leur bord ou à leur fond. Ces quelques chiffres illustrent l'état de conservation du verre : non seulement les fragments sont de petite dimension, mais encore, dans la majorité des cas, ils portent les traces d'une crémation très forte et nous sont parvenus déformés, sans aucune information perceptible. Il faut signaler également qu'aucun objet en verre n'a été retrouvé entier et que seul l'aryballe de la tombe 11 (cat. 220) constitue à proprement parler une forme archéologique complète.

L'état très fragmentaire des pièces, ainsi que les traces de feu montrent que l'ensemble du matériel en verre a fait partie des offrandes primaires déposées sur le bûcher avant la crémation du défunt. Pour certaines pièces, la présence de traces de feu est difficilement perceptible, pour d'autres, il est évident qu'elles n'ont pas été brûlées. Mais dans les deux cas, les fragments sont trop petits pour affirmer leur appartenance à des offrandes secondaires : excepté l'objet cat. 114 qui ne semble pas avoir subi l'action du feu (mais qui est toutefois incomplet !), aucun récipient n'a pu être considéré comme tel.

Qualité et couleur du verre

En conséquence de ce que nous venons de signaler, la qualité de la matière, ainsi que les techniques de fabrication sont difficiles à observer. De ce fait, ces deux éléments descriptifs n'ont été indiqués que dans des cas évidents de très bonne ou de très mauvaise qualité du verre, et lorsque la technique de fabrication apparaissait clairement.

Le matériel en verre présente quatre couleurs différentes : la couleur ambre (représentée par un fragment informe, brûlé), le bleu outremer (représenté par 33 fragments informes, brûlés), et environ vingt petits fragments de panse incolores. La totalité des pièces présentées dans le catalogue est de couleur naturelle bleu-vert, avec parfois quelques nuances plutôt bleues ou plutôt vertes, qui ont été signalées dans la description des pièces. Cette prédominance du verre naturel s'explique par le type des récipients présents dans les tombes : en effet, nous trouvons en grande

majorité des bouteilles carrées Isings 50 / AR 156, des aryballes Isings 61 / AR 151 et des balsamaires proches du type Isings 28b / AR 130.2, fabriqués presque exclusivement en verre naturel.

La transparence du verre n'a jamais été mentionnée dans le catalogue, la couleur naturelle désignant une matière transparente.

Inventaire général par tombe

Parmi les seize tombes mises au jour dans la nécropole, seules sept ont révélé du matériel en verre (tombes 1, 2, 3, 7, 11, 12 et 16). Aucune ne contenait d'urne cinéraire en verre. Ces sept tombes renfermaient un nombre total de récipients très variable, allant de 1 (tombe 16) à 22/28 objets (tombe 2).

Tombe 1 :	12-15
Tombe 2 :	22-28
Tombe 3 :	6- 8
Tombe 7 :	6- 7
Tombe 11:	4- 7
Tombe 12:	3
Tombe 16:	1

Considérées individuellement, ces tombes n'offrent visiblement aucune relation entre le nombre des récipients en verre et en céramique (fig. 7) : les plus riches en céramique (tombes 1, 7 et 12) ne sont pas forcément celles qui renferment la plus grande quantité de verre (tombes 2 et 1), de même, les tombes les plus pauvres en verrerie (par exemple la tombe 12) ne sont pas celles qui possèdent le moins de céramique. On constate cependant que la tombe 1, qui forme le plus grand inventaire céramique, renferme également une grande quantité de verre, signe d'une certaine importance de la sépulture.

Les tombes contenant du verre étant trop peu nombreuses et leur détermination anthropologique n'ayant pas abouti à des résultats très précis, nous ne pouvons malheureusement pas développer d'hypothèses concernant les relations entre le sexe du défunt et les différents types de récipients présents dans chaque inventaire. Dans ces conditions, cet exercice aurait fourni des résultats dénués de fondement.

4.3.2. Commentaires typologiques

Généralités

En ce qui concerne la typologie générale, les bouteilles carrées du type Isings 50 / AR 156 sont les récipients les plus nombreux (treize pièces) devant les aryballes (six pièces), les balsamaires (quatre pièces) et les petites bouteilles (deux pièces). Plusieurs types de récipients ne sont représentés que par un exemplaire unique : une coupe Isings 12 / AR 34, une jarre Isings 67b / AR 118.1 ou 67c / AR 118.2, un petit pot à onguent Isings 68 / AR 114, une coupe Isings 42a / AR 80, une cruche à une ou deux anses dont la forme n'est pas définie. Douze pièces (8 bords, 2 fonds et 2 anses) sont restées indéterminées, les fragments étant trop petits pour permettre une identification.

Quelques fragments ont fait l'objet d'une discussion ou d'une description plus approfondie que

³⁵ Cf. *Aventicum IV*, p. 32 et note 200.

³⁶ Dans la mesure du possible, nous avons fait référence aux typologies d'Isings, *Roman glass* et de Rütti, *Augst* (abréviation: AR).

dans le catalogue. Il s'agit des bouteilles³⁷, des bouteilles carrées Isings 50 / AR 156, des aryballes, des balsamaires³⁸, du pot Isings 67b / AR 118.1 ou Isings 67c / AR 118.2, des bords indéterminés et de la cruche à une ou deux anses (cat. 114), dont la forme générale est restée incertaine.

Les bouteilles

La catégorie des bouteilles regroupe trois pièces: un fond (cat. 34) et deux bords qui présentent des profils différents. Le premier (cat. 33) est légèrement retombant, à lèvre repliée vers l'extérieur puis vers l'intérieur. Nous supposons que la pièce cat. 34 forme le fond de cette petite bouteille. Ses dimensions, l'épaisseur de sa panse et sa couleur nous permettent de penser qu'il s'agit de la même pièce. Toutefois, son appartenance à un autre objet n'est pas exclue. Le deuxième bord (FM90/7777-37 : non illustré) nous est parvenu très déformé. Son profil n'ayant pu être observé, nous ne constatons qu'une lèvre ourlée vers l'intérieur. Sa panse est assez épaisse (0,25 cm) et le diamètre de l'embouchure devait se situer entre 3 et 4 cm.

Les bouteilles carrées Isings 50 / AR 156

Les bouteilles carrées sont représentées par treize pièces : une forme archéologique presque complète (cat. 179), quatre bords (cat. 76-78 et 248), quatre fonds décorés de cercles concentriques en relief (cat. 72, 75, 180 et 181), et quatre fonds profilés de cercles concentriques en relief disposés autour d'un point central (cat. 35, 73, 74 et 249). Exceptés les quatre bords, tous les fragments montrent que ces bouteilles carrées ont été soufflées dans des moules : les angles sont bien marqués, les panses sont épaisses et les motifs représentés sur les fonds très réguliers.

Les huit fonds cat. 72, 75, 180 et 181 ainsi que cat. 35, 73, 74 et 249 portent les marques les plus fréquemment retrouvées sur les bouteilles carrées, à savoir des cercles concentriques en relief, combinés parfois avec un point central³⁹. Dans les sites suisses, comme à l'étranger, ces motifs sont de loin les plus représentés⁴⁰. Le fond incomplet cat. 179 est le seul à ne pas présenter de motif. En règle générale, les fonds lisses constituent une minorité par rapport à ceux qui sont décorés⁴¹. A Avenches, parmi tous les fragments répertoriés par Mme Bonnet Borel, seuls deux fonds incomplets semblent être lisses⁴²; de plus, l'étude - non terminée - du verre de la nécropole gallo-romaine d'en Chaplix (II^e s.) montre aussi la rareté de ce type de fond.

³⁷ Récipients de forme fermée, sans anse, à panse bombée.

³⁸ Les exemplaires les plus grands ont une embouchure plus étroite et plus fine que les bouteilles.

³⁹ Pour une discussion relative à la signification et à l'utilité des marques sur le fond des bouteilles carrées: cf. particulièrement *Vitudurum* 4, p. 22 et Maccabruni, *Pavia*, p. 92.

⁴⁰ Rütti, *Augst*, pl. 117-122; *Vitudurum* 4, p. 82-83, pl. 20-21; Fünfschilling, *Baden*, 96, pl. 18; Berger, *Vindonissa*, p. 78, pl. 21; Biaggio Simona, *Ticino*, pl. 31-37 et Bonnet Borel, *Avenches*, pl. 13-20.

⁴¹ Sites de référence: voir note 40.

⁴² Bonnet Borel, *Avenches*, pl. 15/27 et p. 28.

Nous signalons que les fonds cat. 35, 73, 74 et 181 ont été très déformés par l'action du feu. Leur reconstitution graphique a posé un seul problème : étaient-ils plats ou légèrement rentrants ?... A cet égard, ces quatre dessins restent hypothétiques.

Les aryballes Isings 61 / AR 151

Les aryballes sont représentés par six pièces : une forme archéologique complète (cat. 220), deux bords accompagnés de deux anses delphiniformes (cat. 79 et 218), deux fonds (cat. 37 et 219) et une anse delphiniforme isolée (cat. 36).

Sur la base des observations faites sur les bords et les anses, nous distinguons deux types d'aryballes :

- Le premier groupe est caractérisé par un bord horizontal à lèvre simplement ourlée vers l'intérieur et par des anses delphiniformes terminées sur la panse par un repli (cat. 218). Ces deux critères sont caractéristiques des régions méditerranéennes. C'est en effet sur des sites d'Italie centrale (notamment Pompéi, Herculaneum, Ostie, Settefinestre) et septentrionale (par exemple à Aquilée) que se rencontre ce type d'aryballe⁴³.

Le deuxième groupe se caractérise par un bord retombant à lèvre pliée vers l'extérieur, puis vers l'intérieur et par des anses delphiniformes prolongées sur la panse par des ondulations formant la queue du dauphin (cat. 79; le bord cat. 220 et l'anse cat. 36 appartiennent très probablement à ce groupe). Ce type d'aryballe est représenté particulièrement dans les provinces occidentales de l'Empire⁴⁴. Il est donc intéressant de noter que trois des quatre aryballes considérés présentent ces caractéristiques.

Les balsamaires

La catégorie des balsamaires est représentée par quatre pièces : deux bords accompagnés de leur col (cat. 39 et 80) et deux fonds (cat. 38 et 81). Seul le bord cat. 80 n'a pu être attribué à un type précis. Les trois autres objets appartiennent aux variantes du type Isings 28b / AR 130.2. Le bord cat. 39 est caractérisé par un long col cylindrique séparé de la panse par un léger étranglement; les deux fonds cat. 38 et 81 présentent une panse en forme de quille.

Formes diverses

Le bord cat. 221, qui appartient à un petit pot à onguent Isings 68 / AR 114, présente les deux traits caractéristiques de ces récipients : une embouchure large, disproportionnée par rapport à la taille de sa panse, et un col court. La panse de ces petits pots est généralement globulaire, parfois piriforme.

La pièce cat. 82 appartient à un pot Isings 67b / AR 118.1 ou Isings 67c / AR 118.2, caractérisée par un bord creux à deux renflements externes. Nous avons fait figurer le fond cat. 83 dans cette catégorie, bien que son appartenance à une autre

⁴³ Biaggio Simona, *Ticino*, p. 214-215 et Sorokina, *Glass aryballoï*, p. 41 et 43.

⁴⁴ Un atelier a été identifié à Cologne. Voir Biaggio Simona, *Ticino*, p. 215 et Sorokina, *Glass aryballoï*, p. 43.

forme ne soit pas exclue. Ce type de pied à anneau tubulaire semble en effet rare pour ces pots⁴⁵, mais son profil, ses dimensions, ainsi que sa matière nous permettent de supposer qu'il appartient à la même pièce que le bord précédent.

Formes indéterminées

Parmi huit fragments de bords indéterminés, nous remarquons deux types de profils différents.

- Les bords retombants à lèvre repliée vers l'extérieur en direction du bas (cat. 40, 84, 86, et 113) ou horizontalement (cat. 182), puis ourlée sur l'intérieur du col, qui ont pu appartenir à des bouteilles carrées (Isings 50 / AR 156), cylindriques (Isings 51 / AR 160), à des cruches ou à des aryballes (Isings 61 / AR 151).

- Les récipients dont l'embouchure présente une forme d'entonnoir, constituée d'une lèvre ourlée vers l'intérieur (cat. 41 et 85). Ce type de bord est fréquent pour les bouteilles et les cruches à deux anses⁴⁶.

La pièce cat. 114 provient probablement d'un récipient de forme fermée, telle une cruche à deux anses (Isings 15 / AR 165). C'est un objet fin, soufflé à la volée : la base de son pied n'est pas tout à fait circulaire; son fond rentrant décentré a été poussé vers l'intérieur à l'aide d'un outil pointu. Le verre présente de nombreuses bulles et quelques impuretés noires. La recherche de parallèles est restée infructueuse.

4.3.3. Conclusions

En considérant la datation générale de la nécropole du *Marais* (Flaviens - fin du II^e/début du III^e s.), l'absence presque totale de fragments incolores peut paraître étonnante. Celle-ci s'explique par le type de récipients présents dans les tombes : nous trouvons essentiellement des objets fabriqués dans la majorité des cas en verre naturel, à savoir des bouteilles carrées (Isings 50 / AR 156), des aryballes (Isings 61 / AR 151) et des balsamaires Isings 28b / AR 130.2. Il n'est donc pas surprenant de retrouver dans les inventaires une plus grande quantité de verre naturel que de verre incolore, généralement utilisé à cette période pour d'autres types de récipients, tels des gobelets, des bols cylindriques Isings 85 / AR 98 ou des coupes à marli oblique AR 16. L'absence de ces deux derniers types peut surprendre, dans la mesure où ce sont des types très fréquents durant tout le II^e s.

Nous avons en outre constaté que presque tous les récipients identifiés sont des formes fermées, contenant normalement des liquides (boissons, onguents et essences parfumées). Seule la coupe à marli horizontal cat. 270 a pu contenir un aliment solide. En général, dans les nécropoles, on retrouve des récipients destinés à recevoir des liquides (gobelets, cruches,...) comme des aliments

solides (coupes, plats,...)⁴⁷. Ce déséquilibre ne trouve pas d'explication.

Un élément intéressant à signaler concerne trois fonds de bouteilles carrées Isings 50 / AR 156 (cat. 35, 73 et 74) et le fond de la coupe Isings 42a / AR 80 (cat. 270). Ces quatre pièces portent les traces du pontil, fixé sur la surface externe du fond des récipients pour permettre une meilleure finition du bord. Nous ne pouvons pas nous appuyer sur ces quatre fonds pour affirmer que ce type de marque constitue un indicateur chronologique. Toutefois, d'après F. Bonnet Borel⁴⁸, les traces de pontil apparaissent à Avenches à partir de l'époque flavienne. Il est donc intéressant de noter que les quatre fonds concernés proviennent de trois des tombes les plus récentes, à savoir la tombe 1 (Trajan - Hadrien), la tombe 2 (milieu du II^e s.) et la tombe 16 (Marc-Aurèle - début du III^e s.).

Il nous paraît également intéressant de souligner la présence de la coupe Isings 12 / AR 34 (cat. 115) dans la tombe 3. L'évolution chronologique de ces coupes est bien cernée : les premiers exemplaires apparaissent durant la période d'Auguste à Tibère; sa plus grande diffusion se situe à l'époque de Claude et de Néron et sa disparition a été constatée aux environs de la fin du I^{er} s.⁴⁹. Nous insistons donc sur la présence de cette coupe dans une tombe d'époque flavienne, car, pour le matériel en verre de Faoug, c'est l'unique cas où nous pouvons établir une relation aussi étroite entre la datation d'une sépulture et l'évolution d'une forme.

De manière générale, nous pouvons dire que le verre de la nécropole du *Marais* s'insère dans les limites chronologiques proposées par l'étude de la céramique, des fibules et des monnaies (Flaviens - fin du II^e/début du III^e s.). Si elle n'apporte aucune précision au niveau de la datation des différents types de récipients en verre, l'étude de ce matériel met en évidence la grande diffusion de certaines formes à partir de la deuxième moitié du I^{er} s., telles les bouteilles carrées Isings 50 / AR 156 et les aryballes Isings 61 / AR 151, et souligne l'absence presque totale des formes typiques de la première moitié et du milieu du I^{er} s., tels les petits bols côtelés appelés *zarte Rippenschalen* et les récipients fabriqués en verre coloré.

Chantal Martin

4.4. Le bronze

Les quelques objets de bronze trouvés dans la nécropole de Faoug (tombes 1, 2, 3, 4, 10, 12) ne nous donnent aucun indice d'ordre chronologique, ni aucune indication utile à la détermination du sexe ou de la profession des défunt.

Les objets métalliques de la tombe 2 (poignée mobile, applique, clous décoratifs (?), charnière en fer) appartenaient peut-être à un coffret, brûlé, dont les éléments disponibles n'autorisent pas une reconstitution.

⁴⁵ Il n'est pas signalé par Isings, *Roman Glass*, p. 86-88, ni par Morin-Jean, *La verrerie*, p. 51-52, forme 5.

⁴⁶ Les inventaires ne renferment aucune anse susceptible d'appartenir à ce type de récipient.

⁴⁷ Martin-Kilcher, *Courroux*, p. 84-86 et Rütti, *Augst*, p. 290-293.

⁴⁸ Communication orale.

⁴⁹ Isings, *Roman Glass*, p. 28; Rütti, *Vitudurum* 4, p. 50.

Enfin, les "cloches décoratifs" de cette même sépulture suscitent quelques remarques concernant leur identification (cat. 91 et 92): on trouve ce genre de cloches comme éléments de décoration et boutons de préhension sur des meubles et des coffrets⁵⁰. Dans la plupart des cas la tête était remplie d'une masse de fer ou de plomb dans laquelle était fixé un tenon en fer. Nos deux exemplaires ne comportent toutefois aucune trace d'un remplissage ou d'un tenon en fer et l'intérieur a été soigneusement travaillé. Les bords inférieurs sont légèrement endommagés, ce qui est peut-être dû à l'action du feu du bûcher. Plus rarement ces cônes ont été soudés directement sur un support métallique⁵¹. Il serait en outre possible que ces cônes moulurés et surmontés d'une sphère n'aient pas uniquement été utilisés comme des éléments décoratifs, mais qu'ils aient eu d'autres fonctions. Ils auraient pu, par exemple, servir de pions de jeu : la présence dans le mobilier funéraire de jetons en os, en corne ou en pâte de verre est en effet régulièrement attestée.

Heidi Amrein

4.5. Les fibules

4.5.1. Introduction

Les seize tombes fouillées ont livré dix fibules, déposées dans trois sépultures⁵²:

Tombe	nombre	n° catalogue
Tombe 1	2	cat. 43-44
Tombe 3	3	cat. 116-118
Tombe 7	5	cat. 183-187

Ces fibules seront présentées tombe par tombe et classifiées selon la typologie mise au point par E. Riha pour le matériel d'Augst.

4.5.2. La tombe 1

FM89/7760-1 (cat. 43)

Type 8.1.1 (Riha, *Fibeln*, p. 205; Ettlinger, *Fibeln*, type 51; Rieckhoff, *Hüfingen*, p. 75, type 5; Feugère, *fibules Gaule méridionale*, type 30d2).

Fibule restaurée. Surface corrodée. L'une des extrémités repliées de l'oméga est perdue. Légèrement déformée vers les extrémités. L'arc n'était pas décoré.

⁵⁰ Cf. *Bronzi romani di Treviso*, p. 214-215.

⁵¹ Une plaque de serrure circulaire en bronze, exposée au Musée historique et archéologique de Nyon (n° 649), est ainsi ornée de quatre cônes décoratifs. Un manche de clé de bronze de section quadrangulaire provenant du dépôt funéraire du monument nord d'Avenches/en *Chaplix* (AV89/7785-34; Tibère), comporte sur deux côtés un cône mouluré fixé par soudure.

⁵² Bien que le total des sépultures soit trop modeste pour en tirer des conclusions pertinentes, nous pouvons relever que le nombre de fibules est, à Faoug, supérieur à la règle observée dans les sépultures de la région; à Avenches par exemple, les fibules sont rares en *Chaplix* et absentes au *Port*.

Cette fibule se distingue de la variante habituelle par son anneau sans décor. Ni la corrosion ni l'usure ne sont à l'origine de cette absence. Les datations stratigraphiques connues pour la variante à anneau décoré commencent dès la première moitié du I^{er} s. de notre ère et vont jusqu'à la première moitié du III^e s. A Augst, l'un des deux exemplaires trouvés en contexte stratigraphique est daté de l'époque flavienne et l'autre des II^e - III^e s.⁵³.

FM89/7760-2 (cat. 44)

Type 8.2.2 (Riha, *Fibeln*, p. 209; Ettlinger, *Fibeln*, type 51; Rieckhoff, *Hüfingen*, p. 74-75, type 3; Feugère, *fibules Gaule méridionale*, type 30a et fig. 66: carte de répartition).

Fibule restaurée. Surface corrodée. Ardillon perdu.

Ce type a été étudié par P. Galliou⁵⁴, qui le situe dans une fourchette chronologique qui s'étend de 150 à 250 ap. J.-C. Mais à Augst, les datations stratigraphiques dont nous disposons pour trois exemplaires (n° 1829 : Néron - Flaviens; n° 1832 : Néron - Vespasien; n° 1830 : Flaviens - II^e s.) indiquent très clairement la seconde moitié du I^{er} s. et, par conséquent, nous obligent à considérer l'apparition de ce type, du moins dans nos régions, comme beaucoup plus précoce⁵⁵.

Les fibules à anneau ou en oméga, en raison de leur simplicité fonctionnelle et morphologique, changent peu avec le temps car elles présentent des caractéristiques typologiques d'une variabilité plutôt restreinte; d'où certaines difficultés à affiner la chronologie de variantes à la fois multiples et finalement assez proches. Ces fibules sont de ce fait des indicateurs chronologiques peu précis. Elles attendent plutôt d'être elles-mêmes mieux datées grâce à la connaissance d'un nombre toujours plus grand de pièces issues d'un contexte archéologique sûr.

Néanmoins, les deux pièces de la tombe 1 trouvent des parallèles sinon identiques, du moins appartenant à la même variante, dans des contextes datés à Augst. La majorité de ces datations stratigraphiques (trois, voire quatre, sur cinq) sont situées autour de l'époque flavienne. Cette observation permettrait théoriquement de remonter un peu la date de la tombe suggérée par le reste du matériel (Trajan - Hadrien). Mais la durabilité variable des fibules en général, ainsi que l'imprécision chronologique, déjà évoquée, de ces fibules en particulier interdisent toute démarche de cet ordre. Nos deux fibules sont donc tout à fait à leur place dans une tombe du premier tiers du II^e s. Cette datation montre bien - de façon moins spectaculaire qu'à Augst - que la variante 8.2.2 apparaît dans nos régions plus tôt que ne le pensait P. Galliou.

⁵³ Riha, *Fibeln*, p. 205.

⁵⁴ Galliou, *fibules pénannulaires*.

⁵⁵ Cf. Feugère, *fibules Gaule méridionale*, p. 420.

4.5.3. La tombe 3

FM90/7779-1 (cat. 116)

Dérivé du type 5.2.4 (Riha, *FibelN*, p. 119).

Fibule restaurée. Surface très corrodée. Ardillon et pied perdus. Charnière abîmée et repliée, semble-t-il, vers l'extérieur. Petites dimensions.

Cette petite fibule à charnière très simple (il semble bien, malgré la corrosion, que l'arc n'aît jamais été décoré) ne répond à vrai dire pas exactement aux caractéristiques habituelles du type "d'Aucissa". Les pièces très simples de petites dimensions, telles que les n°s 727 à 732 d'Augst⁵⁶, se distinguent par un trou percé à la tête de l'arc que notre fibule ne possède pas; les exemplaires n°s 720 et 726 d'Augst, au demeurant assez proches, présentent la tête de l'arc aplatie et élargie typique des fibules "d'Aucissa", ce qui n'est pas le cas de notre pièce.

Son aspect peu typique et l'absence de parallèles exacts rendent une datation précise difficile, mais cette fibule est très probablement à situer grossso modo dans le deuxième ou le troisième quart du I^{er} s. La courbure relativement faible de son arc ne plaide pas pour une datation précoce.

FM90/7779-2 (cat. 117)

Type 5.15 (Riha, *FibelN*, p. 148-149; Ettlinger, *FibelN*, type 35).

Fibule restaurée. Surface légèrement corrodée. Ardillon, pied et partie inférieure de l'arc perdus. Charnière très longue, repliée vers l'extérieur. La tête de l'arc est marquée par deux moulures transversales, dont une très saillante. L'arc est ensuite constitué d'une plaque carrée ornée d'un décor niellé en forme de fleur à quatre pétales⁵⁷.

Cette pièce se distingue par l'exceptionnelle longueur de sa charnière, ainsi que par sa moulure très fortement profilée. Mais ces traits ne remettent évidemment pas en cause la datation communément admise pour ce type. La plupart des contextes stratigraphiques datés d'Augst indiquent une période qui couvre toute la deuxième moitié du I^{er} s., un certain nombre de pièces provenant bien sûr de couches plus tardives. L'utilisation du nielle pourrait avoir commencé déjà sous Tibère et semble avoir continué jusqu'au début du II^{er} s., pour être alors rapidement abandonnée au profit dès lors exclusif de l'émail.

FM90/7779-5 (cat. 118)

Type 8.1.3 (Riha, *FibelN*, p. 207; Ettlinger, *FibelN*, type 51; Rieckhoff, *Hüfingen*, p. 74, type 1; Feugère, *fibules Gaule méridionale*, type 30d1).

Fibule restaurée. Surface très corrodée. L'extrémité de l'ardillon et l'une des extrémités (en forme de gland) de l'oméga sont perdues. Les lignes d'angle du profil de l'anneau étaient soulignées d'une légère moulure que la corrosion a sévèrement attaquée.

Ce type de fibule en oméga est extrêmement

⁵⁶ Riha, *FibelN*, pl. 27.

⁵⁷ Cf. Riha, *FibelN*, p. 27, fig. 10a 20.

répandu⁵⁸ et pose tous les problèmes évoqués à propos des deux fibules de la tombe 1. Les contextes datés mentionnés aussi bien par E. Riha⁵⁹ que S. Rieckhoff⁶⁰ montrent que ce type apparaît dès le milieu du I^{er} s. Mais sa longévité est telle que, dans le contexte qui nous occupe, notre exemplaire ne nous apporte guère d'indication d'ordre chronologique. Son association avec les deux autres fibules s'avère simplement tout à fait adéquate.

Comme pour la tombe 1, mais sur la foi d'éléments nettement plus fiables, l'examen des fibules vient confirmer la datation suggérée par la céramique (Flaviens - Trajan) et semble pouvoir même permettre de proposer la première moitié (flavienne) de la fourchette. Les fibules sont certes des objets que l'on pouvait garder fort longtemps après leur fabrication et il est dangereux de remettre en cause une datation sur la foi d'une fibule en principe beaucoup plus précoce que le solde du matériel. Dans le cas présent du moins, les deux fibules à charnière évoquent plutôt l'époque flavienne que le début du II^{er} s. Cependant, l'état de conservation fragmentaire de ces deux pièces pourrait laisser supposer qu'elles étaient loin d'être neuves lors de leur enfouissement.

Bien que les résultats de l'analyse anthropologique ne puissent être totalement assurés, il est intéressant de noter qu'il s'agit en principe ici d'une sépulture de femme. La distinction entre fibules féminines et fibules masculines est souvent difficile, et toute nouvelle donnée fournie par des contextes funéraires est particulièrement bienvenue. Néanmoins, la présence d'une fibule dans une tombe n'implique pas nécessairement qu'elle ait été portée par le défunt; on peut a priori imaginer qu'elle l'ait été par un proche du sexe opposé, puis déposée comme offrande funéraire. Aucune des fibules de cette tombe n'est spécifiquement féminine : les deux fibules à charnière sont en général plutôt considérées comme masculines, en raison de leur fréquence dans des camps militaires. Rien pourtant ne prouve qu'elles n'ont pas été portées par des femmes.

4.5.4. La tombe 7

FM90/7787-2 (cat. 183)

Type 5.17.2 (Riha, *FibelN*, p. 156; Ettlinger, *FibelN*, type 36).

Fibule restaurée. Surface légèrement corrodée. Patine brunâtre, d'aspect ferreux. Ardillon perdu; porte-ardillon légèrement abîmé. L'arc est décoré, entre deux côtes, de deux lignes longitudinales ondulées.

Cette pièce appartient à une variante courante des fibules à arc émaillées. Les datations stratigraphiques à Augst sont rares⁶¹, mais les éléments

⁵⁸ Cf. Rieckhoff, *Hüfingen*, p. 75: "Dies ist der häufigste und weitestverbreitete Typ mit der längsten Lebensdauer".

⁵⁹ Riha, *FibelN*, p. 205.

⁶⁰ Rieckhoff, *Hüfingen*, p. 75.

⁶¹ Riha, *FibelN*, p. 155: n° 1367: deuxième moitié du I^{er} s.; n° 1365: dernier tiers du I^{er} s.; n° 1369: première moitié du II^{er} s.; n° 1366: II^{er} - IV^{er} s.

dont nous disposons nous amènent à situer l'usage de ces fibules à une époque qui commence dans la seconde moitié du I^{er} s. et se prolonge jusque dans la première moitié du II^e s.

FM90/7787-1 (cat. 184)

Type 7.13 (Riha, *Fibel*n, p. 188).

Fibule restaurée. Surface légèrement corrodée. Patine brunâtre d'aspect ferreux. Charnière à double montant très abîmée; la pointe de l'ardillon a été glissée dans un trou (dû à l'usure ou d'origine?) du porte-ardillon. Forme générale rhomboïdale, soulignée par des excroissances émaillées circulaires. Décoration émaillée mal conservée. Bouton central saillant, émaillé. Le disque entourant le bouton central était orné de champs émaillés juxtaposés formant un décor à rayons, de couleurs alternées vert clair et vert foncé transparent. Parallèle très proche : Exner, *Emailfibeln*, pl. 12/6.III.5 (malheureusement, le profil n'est pas illustré).

Bien que ces véritables bijoux que sont les fibules à décoration émaillée complexe offrent une résistance certaine aux classifications typologiques⁶², nous pouvons rapprocher notre exemplaire du type 7.13, en raison de sa parenté avec le n° 1612 d'Augst⁶³.

Pour les fibules de ce genre, seul le type de décor émaillé et son degré de complexité sert à vrai dire d'indicateur chronologique⁶⁴. Plus celui-ci est riche, occupe de la surface sur la pièce et fait appel à la juxtaposition, dans une même loge, de plusieurs couleurs d'émaux, plus la pièce est tardive. Dans le cas du type 7.13, l'absence de contextes stratigraphiques datés à Augst conduit E. Riha à se conformer aux datations traditionnelles, à savoir grossso modo la deuxième moitié du II^e s.

FM90/7787-4 (cat. 186)

Type 7.15 (Riha, *Fibel*n, p. 191; Exner, *Emailfibeln*, p. 94, pl. 11/6.II.15; Böhme, *Fibel*n, type 41,o, p. 37 et pl. 25, n°s 963-964; Ettlinger, *Fibel*n, type 44, pl. 14/9; Feugère, *fibules Gaule méridionale*, type 26c3a et p. 361 : carte de répartition).

Fibule restaurée. Surface très légèrement corrodée. Patine brunâtre d'aspect ferreux. Extrémité de l'ardillon perdue. Porte-ardillon légèrement abîmé. Quelques restes d'émail de couleur verdâtre (qui ne correspond peut-être pas à la couleur d'origine). Le bouton central est en forme de dauphin plutôt que d'oiseau.

Contrairement à la règle qui prévaut pour les fibules émaillées à décor complexe, ces pièces d'aspect original forment un groupe typologiquement très homogène. Toutes les données bibliographiques concordent pour dater ce type de la deuxième moitié du II^e s. En Suisse, trois fibules de ce type (associées à d'autres fibules) ont été trouvées dans la tombe 7 de Madrano (Tessin), datée de 150 à 175⁶⁵.

⁶² Rey-Vodoz, *fibules Martigny*, p. 166, groupe 7.

⁶³ Riha, *Fibel*n, pl. 61.

⁶⁴ Cf. Feugère, *fibules Gaule méridionale*, p. 364.

⁶⁵ M. Fransilli, La necropoli romana di Madrano, ASSPA 47, 1958, p. 73, fig. 13.

Le centre de production de ces fibules, probablement unique tant l'homogénéité du type est grande, n'a pas encore pu être identifié. La carte de répartition géographique ne révèle aucune concentration particulière et c'est très prudemment que M. Feugère émet comme hypothèse la région de Mayence⁶⁶.

FM90/7787-3 (cat. 185)

Type 7.17 (Riha, *Fibel*n, p. 194)

Fibule restaurée. Surface légèrement corrodée. Patine brunâtre d'aspect ferreux. Ardillon perdu. Forme générale en losange, avec bords dentelés assez abîmés. Restes d'émail orangé et vert dans la petite loge centrale circulaire; quelques restes d'émail verdâtre (qui ne correspond peut-être pas à la couleur d'origine) dans le grand losange. Parallèles : Exner, *Emailfibeln*, pl. 12/11.III.12; Riha, *Fibel*n, pl. 64/n° 1671. Parallèle très proche, mais sans bords dentelés : Guisan, *bijoux Avenches*, pl. 12/28.

Il semble que les éléments manquent encore pour proposer une datation de ce type de fibules émaillées plates plus précise que simplement le II^e s. Augst ne fournit que deux contextes archéologiques datés de façon peu précise⁶⁷. La technique d'émaillage, impossible à déterminer sur notre pièce, mais encore clairement visible sur l'exemplaire d'Augst, correspond à celle qui, d'après M. Feugère⁶⁸, se développe sous les Antonins. Notre pièce aurait alors été fabriquée plutôt dans la deuxième moitié du II^e s.

FM90/7787-5 (cat. 187)

Type 7.25 (Riha, *Fibel*n, p. 200; Ettlinger, *Fibel*n, proche du type 48; Feugère, *fibules Gaule méridionale*, type 29a6a).

Fibule restaurée. Corrosion faible. Patine d'aspect ferreux. Ardillon perdu. Une perle de verre bleu foncé subsiste dans une des onze petites loges circulaires. L'animal est un lion dont la tête, représentée en trois dimensions, fait totalement saillie par rapport au corps dont le relief n'est que suggéré. La crinière est figurée schématiquement comme une collerette incisée autour du cou de l'animal.

Aucun parallèle exact à cette fibule n'a pu être trouvé. La technique d'émaillage (petites loges circulaires remplies d'émail ou de perles de pâte de verre dispersées sur la surface de la pièce, sans souci d'en souligner certains traits) constitue un indice de précocité. Il s'agit de celle pratiquée par l'atelier A identifié par M. Feugère⁶⁹ et datée par ce dernier de la fin du I^{er} et du début du II^e s. Mais le traitement plastique de la tête de l'animal est tout à fait particulier et cette technique décorative ne semble pas avoir été très utilisée. On peut citer une pièce de Besançon⁷⁰, une pièce allemande dépour-

⁶⁶ Feugère, *fibules Gaule méridionale*, p. 360.

⁶⁷ Riha, *Fibel*n, n°s 1670 et 1673 (fin du I^{er} - II^e s.).

⁶⁸ Feugère, *fibules Gaule méridionale*, p. 364.

⁶⁹ *Ibid.*, p. 385.

⁷⁰ Lerat, *fibules Besançon*, pl. 17/n° 303 (sous réserve d'un dessin peu clair...).

vue de contexte de trouvaille connu⁷¹ et le n° 1728 d'Augst, lui-même identique à une fibule trouvée à Rottweil dans un contexte de la première moitié ou du milieu du II^e s.

La présence de belles fibules émaillées dans une tombe masculine - même si cette interprétation anthropologique peut être sujette à caution -, un peu surprenante, n'est pas nécessairement incongrue. C'est à l'idée communément admise qu'un bijou ne peut être que féminin plus qu'à une véritable étude que l'on doit l'attribution des fibules émaillées à la gent féminine. Les tombes masculines en ont d'ailleurs déjà livré et le mobilier de la tombe 7 incite précisément, dans ce domaine, à persévéérer dans une recherche dégagée des pré-supposés habituels.

D'après les indications que nous donne la littérature, trois des cinq fibules occupent une place chronologique sensiblement plus tardive que la céramique associée dans la sépulture (env. 90-130). Les deux autres fibules (la fibule à arc et la fibule zoomorphe) par contre viennent se placer dans le même horizon. Ces deux petits groupes sont homogènes. Il n'est naturellement pas exclu, dans la mesure où le mode de datation des fibules émaillées, en général flou et assez subjectif, ne présente pas toutes les garanties souhaitées, de le remettre sérieusement en cause en remontant d'un petit quart de siècle la date d'apparition de certains types. Il semble cependant plus prudent d'adopter pour la céramique de la sépulture, faiblement typée, une datation vers le milieu du II^e s. Il est intéressant de signaler que les fibules des tombes 3 et 7, contrairement au matériel céramique, trahissent des faciès chronologiques totalement différents, distants d'au moins un demi-siècle.

4.5.5. Conclusion

Il faut remarquer qu'aucune des fibules étudiées n'a visiblement souffert du feu. Cela peut signifier soit qu'elles n'ont pas été portées sur le bûcher funéraire, soit qu'elles ont été placées, volontairement ou non, dans une zone de moins intense combustion.

L'intérêt principal de ce matériel est d'offrir, à l'image des trésors monétaires, quelques exemples d'associations synchroniques. Il faut espérer la multiplication de trouvailles de ce genre, car la possibilité de comparer ensuite de tels ensembles représente la meilleure perspective de parvenir progressivement à une plus grande connaissance de ce type d'objets.

Véronique Rey-Vodoz

4.6. Le fer

Sur les seize tombes fouillées, seules sept (tombes 1, 2, 9, 11, 12, 13 et 16) ont livré des objets de fer, en quantité généralement modeste⁷². Deux des structures méritent que nous nous y attardions quelque peu.

⁷¹ *Trierer Zeitschrift* 50, 1987, p. 401.

Dans la tombe 1, que l'on peut qualifier de riche, les fouilleurs ont recueilli une clé⁷³, un crochet (?) et six charnières, entières ou fragmentaires (cat. 47-52). Ces dernières participent toutes d'un type très courant⁷⁴, caractérisé par deux ailes et une articulation circulaire. Celle-ci se compose généralement de trois charnons maintenus par un axe. Les ailes présentent le plus souvent des bords légèrement convergents, une extrémité arrondie et un ou deux trous de fixation. Cette forme varie relativement peu dans ses dimensions : entre 13 et 15 cm pour la longueur totale, entre 2 et 3 cm pour la largeur des ailes, ainsi que pour le diamètre de l'articulation. Malheureusement, ces quelques différences de taille ne permettent actuellement pas de préjuger de l'emploi exact d'un tel objet. Ainsi, B. Cunliffe suggère que les charnières de ce type étaient posées sur des portes. Suivant l'affirmation de R. Fellmann, nous pensons au contraire qu'elles ne convenaient ni à des portes, ni à des volets, mais plutôt à des coffres, des caisses et des bahuts⁷⁵. Les charnières de la tombe 1 étaient donc probablement posées sur des coffrets ou, au vu de leur nombre, sur un autre meuble (tel un bahut), brûlé sur le bûcher. Cette structure a également livré un objet (cat. 52) que nous considérons comme une sorte de crochet. Celui-ci devait être mobile, ainsi qu'en témoigne la boucle cassée qui semble être un fragment d'agrafe à bois ou de fiche coudée. La fonction exacte de cette pièce reste toutefois obscure : elle pouvait éventuellement maintenir un battant fermé, ou au contraire ouvert.

La tombe 11 mérite également notre attention, car elle renfermait un récipient (FM90/7791-3)⁷⁶, rempli de clous. A. van Doorselaer signale une découverte analogue à Arlon en Belgique⁷⁷. La présence d'un biberon explique que cette tombe à incinération du 1^{er} s. fut considérée comme celle d'un enfant. Cette identification ne peut certes être retenue comme certaine, mais il est intéressant de signaler que les ossements brûlés de la tombe 11 désignent également un enfant. Le dépôt volontaire d'un récipient rempli de clous nous semble indiscutablement participer d'un rite funéraire. Les archéologues ont souvent mentionné la découverte dans des tombes de clous qualifiés de magiques⁷⁸.

⁷² La plupart de ces objets sont soit des fragments non identifiables, soit des clous cassés provenant probablement de coffrets, de litières ou des bûchers. On peut signaler que les clous sont plus abondants dans les sépultures avenchoises contemporaines d'en Chaplix et du Port, ce qui pourrait éventuellement être l'indice d'un autre type de bûcher ou de variations dans les pratiques funéraires.

⁷³ La clé est entière, mais cassée. Pour le manche en bronze, cf. cat. 45.

⁷⁴ Cf. Manning, *Catalogue iron tools*, p. 125-126, type 3.

⁷⁵ Cunliffe, *Fishbourne*, p. 128; Fellmann, *Werkzeuge und Geräte*, p. 205.

⁷⁶ Ce récipient n'a pu être restauré, son état de conservation étant trop mauvais. Il mesurait environ 12,5 x 8,5 cm à l'ouverture, pour une hauteur de 5,5 cm.

⁷⁷ Van Doorselaer, *Répertoire*, p. 152.

⁷⁸ Cf. Galliou, *tombes romaines Armorique*, p. 49; Aventicum IV, p. 32; van Doorselaer, *nécropole Gaule septentrionale*, p. 122. Il ne s'agit pas des clous qui ont permis d'assembler un coffret, une litière, un cercueil, voire le bûcher.

Ceux-ci sont habituellement très grands (tels ceux employés par les charpentiers) et souvent isolés. Leur disposition organisée confirme parfois leur fonction rituelle. Ces clous peuvent être considérés "comme des moyens de protection contre les mauvais esprits", à moins qu'ils n'aient servi "à empêcher les mauvais esprits de quitter la tombe pour aller tourmenter les membres encore vivants de la famille"⁷⁹.

Anika Duvauchelle

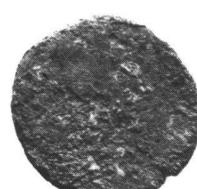
⁷⁹ Van Doorselaer, *op. cit.*, p. 122.

4.7. Les monnaies

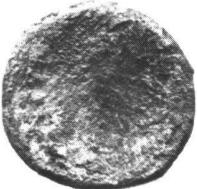
1. Inv. FM90/7777-6 tombe 2

Rome, Empire : Hadrien
 AE, orichalque *dupondius* RIC 657
 Rome 125 - 128 ap. J.-C.
 13.102 g 27.4 / 25.4 mm 180°
 Légèrement usée et fortement corrodée.
 Av.: [HADRIA]NV[S - AUGVSTVS]
 Buste radié à droite, petite draperie sur
 l'épaule gauche.
 Rv.: [COS III, SC]
 La Santé assise à gauche, nourrissant d'une patère un serpent enroulé autour d'un autel, le coude
 gauche appuyé sur le dossier du trône.
 Situation dans la tombe : dans la fosse.

FM 90/7777-6



FM 90/7782-1



FM 90/7791-1



Fig. 8. Les monnaies de la nécropole du Marais (échelle 1 :1).

2. Inv. FM90/7782-1 tombe 4

Rome, Empire : Antonin le Pieux
 AE, cuivre *as* RIC 861 ?
 Rome 148/149 ap. J.-C. ?
 11.153 g 27.85 / 26.45 mm 180° ?
 Légèrement usée/indéterminable et fortement corrodée/partiellement brûlée (patine gris foncé).
 Av.: [AN]TONINVS AV[G P]I - V[S] P P [T]R [P]
 X[II] ?
 Tête laurée à droite.
 Rv.: M[VNI] - FI - [CENTIA AVG], [C]OS II[II] en
 ex., [S-C] ?
 La Munificence debout à gauche, tenant une couronne et un sceptre; à ses pieds un lion.
 Situation dans la tombe : dans la fosse.

3. Inv. FM90/7791-1 tombe 11

Rome, Empire : Antonin le Pieux pour Faustine II ?
 AE, orichalque *dupondius* RIC III, p. 193-194
 Cf. BMC IV, pl. 5/8-9
 Rome 147 - 161 ap. J.-C. ?
 8.328 g 25.85 / 25.1 mm 180° ?
 Usée/indéterminable et fortement corrodée.
 Av.: [légende illisible]
 Buste drapé de Faustine II à droite (coiffure
 avec grand chignon aplati).
 Rv.: [légende illisible]
 Fruste (figure debout ?).
 Situation dans la tombe : dans la concentration
 d'ossements.

Franz E. König